



Le **SUAPS** est une structure universitaire responsable de l'organisation, de l'**enseignement** et de la **pratique** des **activités physiques et sportives** pour les étudiants au sein de l'UdL UJM.  
La pratique et l'inscription au Service des Sports comprend une assurance qui couvre les étudiants dans toutes les activités sportives pratiquées.

## Je veux faire du sport

Il est possible de passer de la formule 1 à la formule 2.

Cumul autorisé des formules 1 ou 2 avec les formules 3 et 4.

### Formule 1 (FQ)

1 sport / 1 créneau

en pratique régulière évaluée

Formation Qualifiante (FQ)

### Formule 2 (FB)

1 sport / 1 créneau

en pratique régulière sans évaluation

Formation Bonifiante (FB)

### Formule 3 (FP)

Multisports

en pratique personnelle libre

Formation Personnelle (FP)

### Formule 4 (FP)

Stages, activités de plein air et sorties organisées

#### INSCRIPTION ?

IP Web :

Lien communiqué par mail par le SUAPS

IP Web :

Lien communiqué par mail par le SUAPS

Pas d'inscription administrative  
Se rendre sur le lieu de pratique  
(carte d'étudiant validée obligatoire)

Inscription auprès du SUAPS

#### QUAND ?

1er semestre : du 26/08 au 13/09  
2è semestre : du 16/12 au 03/01  
(dans la limite des places disponibles)

1er semestre : du 26/08 au 13/09  
2è semestre : du 16/12 au 03/01  
(dans la limite des places disponibles)

Toute l'année  
(dans la limite des places disponibles)

Au cours de l'année universitaire  
(dans la limite des places disponibles)

#### QUELLES ACTIVITÉS ?

20 sports proposés  
Liste disponible sur IP Web et sur  
<http://suaps.univ-st-etienne.fr>  
(dans la limite des places disponibles)

29 sports proposés  
Liste disponible sur IP Web et sur  
<http://suaps.univ-st-etienne.fr>  
(dans la limite des places disponibles)

38 sports proposés  
Liste disponible sur  
<http://suaps.univ-st-etienne.fr>  
au bureau du SUAPS  
(dans la limite des places disponibles)

Liste disponible sur  
<http://suaps.univ-st-etienne.fr>  
au bureau du SUAPS  
(dans la limite des places disponibles)

#### BONIFICATION

Bonification possible sous condition d'assiduité sur l'enseignement choisi

Notes de 0.25 à 0.40  
sur la moyenne du semestre

Bonification possible sous condition d'assiduité sur l'enseignement choisi

Notes de 0.10 à 0.25  
sur la moyenne du semestre

Pas de valorisation dans le cursus

Pas de valorisation dans le cursus

La pratique des activités encadrée par un enseignant s'étend de l'initiation au perfectionnement.

La participation aux enseignements implique l'acceptation du règlement intérieur

<http://suaps.univ-st-etienne.fr> - **SUAPS Service des sports ROANNE**

